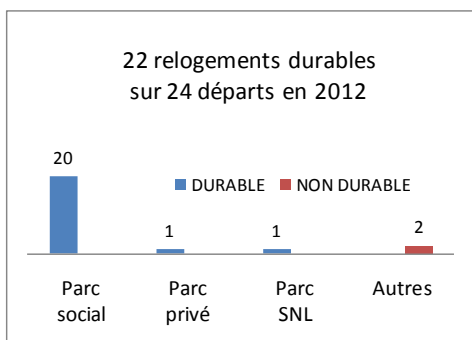


Lors de ce 17<sup>ème</sup> exercice, notre association a poursuivi l'action pour le logement des personnes défavorisées grâce à la contribution de tous ses membres donateurs et bénévoles et de ses permanents salariés, avec l'aide des pouvoirs publics et de partenaires privés. Cette action a été menée en relation avec l'Union des associations départementales Solidarités Nouvelles pour le Logement.

### Les familles accueillies : une dynamique vers le relogement qui se poursuit

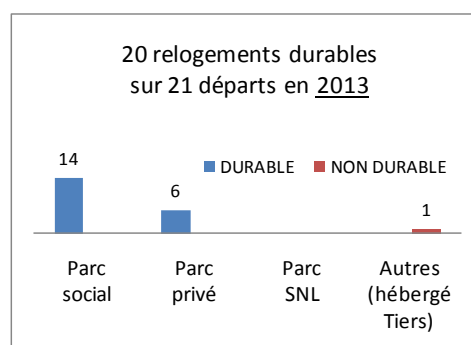
#### Vingt relogements durables en 2013 qui contribuent à une réussite depuis 17 ans de 90 %

L'implication des locataires dans leur projet de relogement, l'accompagnement social et bénévole a permis cette année 20 relogements durables sur 21 départs.



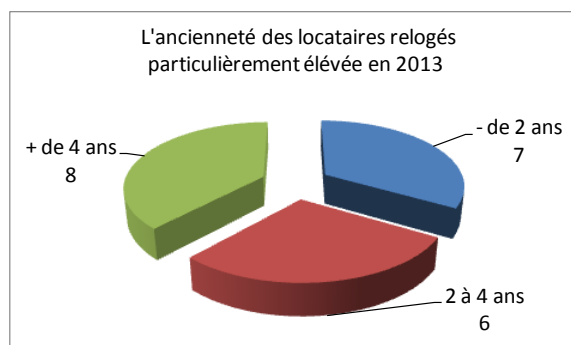
Le parc social est la principale possibilité de relogement.

L'implication des locataires, bénévoles et travailleurs sociaux a permis de maintenir le nombre et la proportion de relogements durables.



En 2013, sur les 21 locataires partis, 8 avaient une ancienneté de plus de 4 ans, soit 2 à 3 de plus que les années antérieures.

En moyenne, la durée du relogement a été de près de 4 ans en 2013, ce qui reflète l'aboutissement de projets de relogement après un parcours accompagné « le temps qu'il faut ». **Mais les nouvelles limitations de la durée du financement de l'accompagnement social à 18 mois ou 2 ans ne sont pas réalistes et mettent en péril le niveau de réussite de la réinsertion par le logement et notre engagement associatif.**



Le concours de l'association Caplogy<sup>1</sup> permet aux familles de se reloger dans le parc social avec un délai raisonnable, dès lors que les démarches de relogement sont engagées.

Depuis 17 ans, 231 familles se sont relogées durablement sur un total de 257 : le taux de réussite est de 90%.

#### Dix neuf familles ont été accueillies, très majoritairement des femmes seules avec enfants

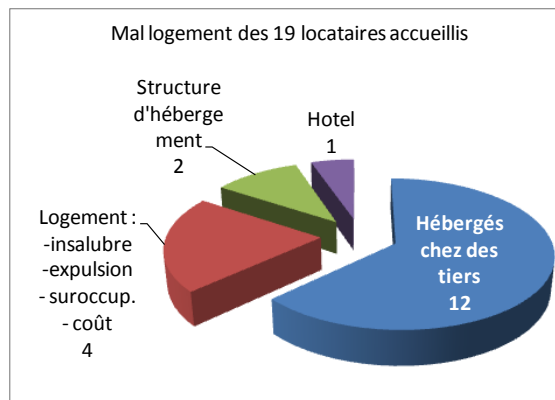
A partir des dossiers sélectionnés par le SIAO via Caplogy, SNL a attribué des logements à 19 familles qui étaient majoritairement hébergées chez des tiers.

Les femmes seules avec enfants représentent les trois quarts des familles cette année pour moins de 6 sur 10 en 2012.

Au total, ce sont 49 personnes qui ont été accueillies avec 22 adultes et 27 enfants.

Les ressources de 11 ménages proviennent d'une activité professionnelle.

Le nombre de logements inoccupés a oscillé entre 3 et 8 cette année, après une année 2012 marquée par une forte vacance.



<sup>1</sup> Caplogy : structure associative qui gère les relogements et agit pour les candidatures par délégation de l'Etat pour le compte du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

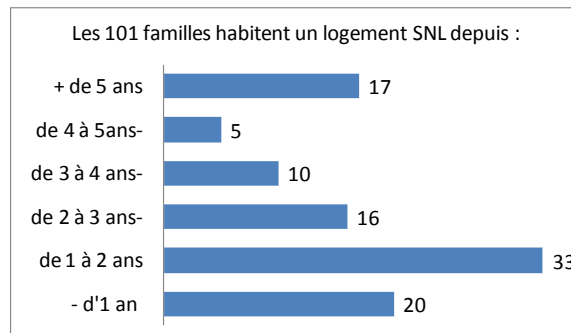
## Les 101 familles présentes à fin 2013 sont à SNL en moyenne depuis 3 ans, majoritairement monoparentales

### Parc de logements au 31 décembre 2013

Parc de **110 logements** dont :

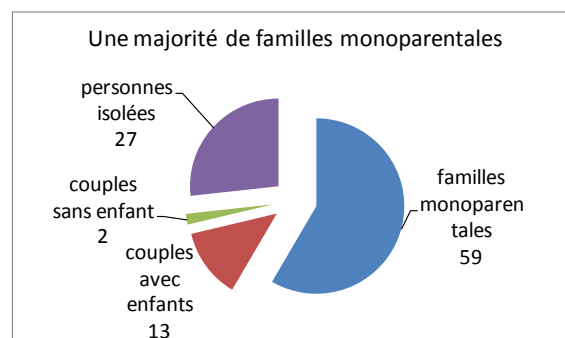
- 101 occupés-passerelle
- 2 occupés-durables
- 7 vacants

Dans un parc de 110 logements, 101 familles occupent un logement-passerelle. En moyenne, une famille habite un logement SNL depuis près de trois ans.



**902 personnes accueillies depuis 1997**

En 2013, 257 personnes sont présentes le 31 décembre avec 117 adultes et 140 enfants. Les trentenaires composent un tiers des adultes.



### **L'accompagnement bénévole : une disponibilité renouvelée auprès des locataires**

**270 Bénévoles dans 19 groupes locaux de solidarités avec un renouvellement de 10% cette année**

L'arrivée de 26 nouveaux bénévoles dans 10 Groupes Locaux a renouvelé l'enthousiasme pour proposer la présence de l'association auprès des locataires.

Depuis le début de cette année, les nouveaux bénévoles signent une charte d'éthique rédigée en 2012.

Deux sessions d'accueil auprès des nouveaux bénévoles ont eu lieu ainsi qu'une session sur le thème de l'accompagnement avec 8 à 15 participants.

### **L'accompagnement social des familles : une charge de travail lourde et assumée par une équipe réduite**

L'accompagnement des familles par les travailleuses sociales de l'association a été intense mais limité en fin d'année pour certaines familles, par le non-remplacement d'une des quatre travailleuses sociales pour raison économique début octobre.

Pour mémoire, cet accompagnement porte sur les axes liés au logement :

- Intégration dans l'immeuble, le quartier, la commune,
- Entretien, occupation et utilisation du logement,
- Gestion budgétaire et paiement du loyer,
- Démarches administratives et accès aux droits liés au logement,
- Démarches de relogement.

Ce travail continu, en complémentarité avec les accompagnateurs bénévoles et les assistantes sociales de secteur, a permis à 20 familles de se reloger durablement.

La gestion locative adaptée avec écoute et efficacité a permis d'adapter le recouvrement des loyers. Les impayés restent un sujet de préoccupation pour l'équilibre financier de l'association.

### **Une vie associative riche de rencontres et de réflexions partagées, sous forte contrainte économique**

L'année 2013, avec en particulier la disparition des aides des collecteurs de la contribution patronale pour le logement, a conduit le Conseil d'Administration à prendre au printemps la décision de supprimer le poste de directeur adjoint et de procéder au licenciement économique de son titulaire. Le Conseil a également décidé à l'automne de ne pas remplacer une travailleuse sociale qui a souhaité rejoindre une autre association sur Paris. En novembre, une directrice salariée a remplacé le directeur bénévole qui voulait mettre fin à la mission temporaire qu'il avait acceptée en 2011.

Les Responsables de Groupes Locaux de Solidarité se sont réunis à six occasions avec la Direction sur les thèmes du recrutement et de la formation des bénévoles et sur les mesures pour assurer la viabilité économique de l'association.

Un séminaire s'est réuni en novembre à Villepreux avec une centaine de bénévoles autour de 5 scénarios préparés par le Conseil d'administration. Ces scénarios ont permis d'analyser des postures contrastées depuis l'arrêt du développement du parc de logements à un développement rapide et diversifié ou au rapprochement avec d'autres structures SNL ou même extérieures à SNL. Ces analyses ont permis de dégager début 2014 un plan d'action s'articulant en 16 projets concrets et variés à mettre en œuvre en 2014 et 2015 avec la participation indispensable de très nombreux bénévoles.

Par ailleurs, une dizaine de "référents", administrateurs ou pas, ont accepté de mettre à disposition de SNL leurs compétences particulières et sont en position d'en faire profiter les salariés du Siège ou les Groupes Locaux de Solidarité.

La Passerelle, bulletin d'information de 4 pages, a été adressée trois fois à tous les membres de l'association à 1600 exemplaires : locataires, bienfaiteurs et bénévoles. Par économie, sa distribution est prise en charge pour un tiers par le réseau des bénévoles. Son envoi par mail a démarré cette année et sera progressivement étendu.

### **Une prise de parole publique avec de nombreux évènements organisés par les bénévoles dans 15 communes les plus peuplées de l'Est Yvelinois**

La presque totalité des Groupes Locaux de Solidarité a participé aux journées des associations organisées par les municipalités à la rentrée de septembre, a conçu et réalisé des manifestations publiques nombreuses et variées : pièces de théâtre, chorales, brocante, expositions d'artistes, marché de Noël, loto ou dîner dans un cadre prestigieux. Ces évènements permettent d'accroître la notoriété de l'association, de favoriser le recrutement de nouveaux membres et de recueillir des fonds.

En coopération, SNL Yvelines et SNL Essonne ont réalisé une exposition à l'Université Inter Ages à Versailles, en décembre 2013 jusque fin janvier 2014.

### **Le parc de logements et son développement ont mobilisé les énergies**

#### **L'entretien est réalisé avec la plus stricte économie grâce aux bénévoles**

Plus de 20 bénévoles « travaux », bricoleurs actifs et compétents, ont réalisé de nombreux entretiens et mises en état, ce qui a permis de limiter fortement les dépenses. La chargée d'entretien, en proximité avec les locataires, a assuré 80 interventions d'artisans pour des dépannages, travaux d'électricité, de plomberie-chauffage ou de peinture.

De plus, 20 bénévoles « Etat des lieux » ont réalisé les 19 états des lieux d'entrée pour alléger le travail salarié.

Des interventions importantes ont été réalisées sur le parc :

- suite à l'incendie intervenu dans un appartement SNL, réfection complète de l'appartement qui a nécessité de multiples rencontres avec des experts, la copropriété, les voisins et le syndic. L'aide d'un bénévole a été précieuse pour expliquer et garder le lien avec le voisinage,
- réfection partielle et par étape, d'un appartement occupé par un locataire,
- réfection totale de l'électricité pour mise aux normes et travaux induits d'un appartement.

#### **Des pistes de développement, une mise en service en 2013 et des réalisations pour 2014**

Si en 2013 une seule mise en service a eu lieu avec le premier logement du Groupe de St Quentin en Yvelines, l'exploration de quatre nouvelles pistes pour 13 logements a mobilisé les bénévoles et la responsable de la maîtrise d'ouvrage avec :

- 5 logements à Saint Nom, à partager avec un autre opérateur, toujours en cours en 2014,
- 1 logement à Rambouillet, 2 au Chesnay, 5 logements aux Clayes sans suite en 2014.



Les opérations lancées en 2012 ont été poursuivies en 2013 avec :

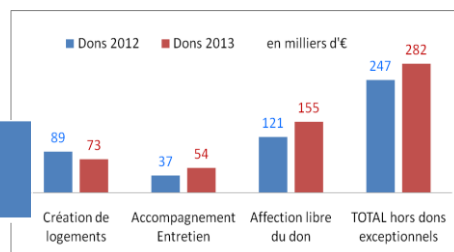
- le chantier de Chevreuse dont les travaux sur la structure, la mise en œuvre avec des entreprises novices en techniques nouvelles ont engendré 9 mois de retard, malgré la mobilisation de tous,
- le projet de Viroflay, dont une délibération différée de 10 mois a retardé le démarrage opérationnel en 2014,
- le projet de Bailly avec un recours amiable puis contentieux des voisins ; des rencontres ont permis d'écouter, de convaincre et de rassurer ces voisins.

Grâce à la générosité d'un donateur, l'association a eu la chance de bénéficier de l'usufruit d'un 2<sup>ème</sup> logement à Voisins le Bretonneux qui a été mis en service en Janvier 2014.

### **Donateurs, vous êtes formidables !**

Dons exceptionnels  
 - 2012 : 25 000 € en affectation libre  
 - 2013 : 120 000 € en création de logement

Les dons, hors dons exceptionnels  
 ont progressé de 14 % de 2012 à 2013



## **Les partenariats publics**

Les relations sont aussi fréquentes que possible entre les travailleuses sociales de SNL et les assistantes sociales des Secteurs d'Action Sociale<sup>2</sup> pour œuvrer avec les locataires, faire aboutir leur projet de relogement, chacune travaillant respectivement sur les axes liés au logement et sur les axes impactant le relogement (santé, famille, travail).

Les membres du Conseil d'administration, la Direction et les travailleuses sociales SNL ont des contacts réguliers avec l'Etat via les Commissions DALO et le SIAO. La responsable de la maîtrise d'ouvrage est en lien fréquent avec la Direction Départementale des Territoires pour les subventions d'investissement, aide à la pierre pour la création ou la réhabilitation des logements. Les subventions de l'Etat, de la Région et de la commune concernée rendent possibles les montages financiers des opérations de création de logement avec plus de 50 % de l'investissement en moyenne.

Par contre, pour les subventions d'accompagnement social lié au logement (ASLL), le Conseil Général entend nous soutenir mais a limité son financement au nombre actuel de logements et sur une durée d'accompagnement de 18 mois qui ne correspond pas à la durée du parcours des locataires SNL. Pour ce qui concerne l'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) qui dépend de l'Etat de par sa compétence Hébergement, sa Direction des Territoires (ex-DDE) ne verse plus de subvention de ce type à notre association depuis 2012 et la Direction de la Cohésion Sociale (DDCS ex-DDAS) ne nous attribue qu'un soutien restreint et aléatoire en toute fin d'année.

Les Groupes locaux de solidarité sollicitent les élus qui peuvent nous aider sur le thème du mal-logement car ils disposent d'une "réserve parlementaire", mais les montants demeurent modestes et ne sont pas pérennes.

Les bénévoles et la Maîtrise d'ouvrage pour les créations de logement, les travailleuses sociales pour les dossiers relogement ont des contacts réguliers avec les mairies.

In fine, nos démarches auprès du secteur public restent à poursuivre et à amplifier pour assurer nos financements.

## **Les partenariats associatifs et privés**

La Fondation Abbé Pierre soutient toutes nos créations de logement à hauteur de 10% au titre de la performance énergétique et donc de la limitation des charges des locataires SNL. Ce soutien est précieux car pérenne ; il a débuté en 2005.

La FNARS<sup>3</sup> a pris en charge des vacances de logement. La FAPIL<sup>4</sup> à laquelle appartiennent les associations départementales SNL assure la veille juridique et sectorielle, la mise en réseau associative et les formations dont nous avons besoin.

La Fondation Vinci pour la cité, la fondation RTE<sup>5</sup>, la Fondation Bettencourt-Schueller, le Rotary Club de Versailles ont également soutenu fortement nos investissements ainsi que nos dépenses d'entretien des logements et de gestion locative.

Par ailleurs, des bénévoles SNL expérimentés participent aux assemblées générales de copropriété.

## **Nos priorités pour la période 2014/15 :**

- Elargir l'implication des groupes locaux dans le parcours du locataire, de l'attribution du logement jusqu'au relogement durable,
- Développer encore la qualité de notre présence auprès des locataires et apporter support aux bénévoles,
- Poursuivre le recrutement de nouveaux bénévoles dans chaque Groupe Local et au Siège,
- Poursuivre le développement du parc de logements avec à la marge des logements durables,
- Rechercher de nouvelles sources de financement pour accompagner notre développement ainsi que pour supporter l'entretien et la gestion locative que les créations de logements génèrent,
- Intensifier et améliorer notre prise de parole publique,
- Améliorer la qualité thermique de notre parc ancien.

Ce programme est ambitieux pour l'avenir de SNL Yvelines, pour l'avenir de cette aventure humaine que bienfaiteurs, locataires, salariés et bénévoles font vivre en coopération, grâce à leur engagement durable.

**Ensemble, agissons pour le logement !**

---

<sup>2</sup> Les secteurs d'action sociale constituent les services sociaux du Conseil Général des Yvelines

<sup>3</sup> FNARS : Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale

<sup>4</sup> FAPIL : Fédération des Associations et des acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement

<sup>5</sup> Réseau de Transport d'Electricité -EDF